

Bordereau attestant l'exactitude des informations - EVREUX - 2702 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 02/07/2024 - 3954 - 2019 B 01046 - 878 478 973 - 6LING

Désignation de l'entreprise SASU 6LING

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 2 voie DE L'INNOVATION 27100 VAL-DE-REUIL

Numéro SIRET* 8 7 8 4 7 8 9 7 3 0 0 0 1 8

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12

Durée de l'exercice précédent* 12

Exercice N clos le
31/12/2023

ACTIF

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012	
		Autres*	014	016	
			44 890	44 890	
	Immobilisations corporelles*		028	030	
			6 563	6 563	
	Immobilisations financières* (1)		040	042	
	Total I (5)		044	048	
			51 453	51 453	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052	
		Marchandises *	060	062	
		Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	5 710
		Autres* (3)	072	074	3 048
		Valeurs mobilières de placement	080	082	
		Disponibilités	084	086	49 355
		Charges constatées d'avance *	092	094	3 000
		Total II	096	098	61 115
	Total général (I + II)		110	112	61 115
			112 568	51 453	61 115

PASSIF

				Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES		Capital social ou individuel*	120	50 000
		Écarts de réévaluation	124	
		Réserve légale	126	
		Réserves réglementées*	130	
		Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	131	132
		Report à nouveau	134	(400 481)
		Résultat de l'exercice	136	(18 733)
		Subventions d'investissement	137	
		Provisions réglementées	140	
		Total I	142	(369 215)
	Provisions pour risques et charges	Total II	154	
DETTES (4)		Emprunts et dettes assimilées	156	
		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
		Fournisseurs et comptes rattachés*	166	6 204
		Dettes fiscales et sociales (dont montant de TVA)	169	295) 172 6 252
		Comptes courants d'associés	173	
		Autres dettes	175	417 873
		Produits constatés d'avance	174	
	Total III		176	430 330
	Total général (I + II + III)		180	61 115
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an 195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice* 182
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice* 184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SASU 6LINGNéant ☐ *Exercice N clos le
31/12/2023
1**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209		210	
	Production vendue	biens	215		214	
		services*	217		218	16 408
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)			222	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production			224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	104
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	16 512
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	16 578
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	308	244	446
	Rémunérations du personnel*				250	11 360
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	4 745
	Dotations aux amortissements*	(dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI))	255		254	1 184
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	1
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	34 317
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(17 805)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)			280	
	Produits exceptionnels	(IV)			290	
	Charges financières	(V)			294	928
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348			
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)			306	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	(18 733)
B - RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2	312		314 18 733
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324		
	Divers* dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247			330	
			Écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D))	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU (44. octies A)	987		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quinquies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991	Investissements et souscriptions outre-mer	344		
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44 sepdecies)	993		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992				
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	350
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990	
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649	
			Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	354 18 733
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :			356		
	Déficits antérieurs reportables : *.....400 481.....dont imputés sur le résultat :				360	
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	372 18 733

Annexe

Règles et méthodes comptables

SASU 6LING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 61 115 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 18 734 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 27/02/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	44 890			44 890
Immobilisations corporelles	6 563			6 563
Immobilisations financières				
Total	51 453			51 453
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	43 705	1 185		44 890
Immobilisations corporelles	6 563			6 563
Immobilisations financières				
Total	50 269	1 185		51 453
ACTIF NET				

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 11 759 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	5 710	5 710	
Autres	3 049	3 049	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 000	3 000	
Total	11 759	11 759	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 430 330 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 204	6 204		
Dettes fiscales et sociales	6 252	6 252		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	417 873	417 873		
Produits constatés d'avance				
Total	430 330	430 330		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	281
Fournisseurs Honoraires non parvenu	2 114
Dettes provis. pr congés à payer	508
Charges sociales s/congés à payer	205
FPC et TA à payer	15
Total	3 122

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Maintenance facturée d'avance	3 000		
Total	3 000		

6LING
Société par Actions Simplifiée (à associé unique)
Au capital de 50.000 euros
Siège social : 2 Voie de l'Innovation – Pharmaparc
27100 VAL-DE-REUIL
878 478 973 RCS EVREUX

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 26 JUIN 2024

AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 18.733,90 euros en totalité au compte du poste « Report à nouveau débiteur ».

L'Associée unique constate que le résultat de l'exercice ne permet pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
Le Président



ELBEUF
11, rue d'Alsace B.P. 413
76504 Elbeuf cedex
T 02 32 96 52 00

LE NEUBOURG
56, rue de la République
27110 Le Neubourg
T 02 32 35 24 74

BOURG-ACHARD
62, rue de l'avenir
27310 Bosgouet
T 02 32 20 91 00

6LING

Pharmaparc, 2 voie de l'innovation
27100 – VAL DE REUIL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

contact@cogebs.com - www.cogebs.com

Société d'expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région de Rouen - Société de commissariat aux
Comptes inscrite auprès de la CRCC de Rouen

COGEB S ADEC EUROPE SARL AU CAPITAL SOCIAL 468 000 € - RCS ROUEN B 365 501 097 - SIRET 365 501 097 00064 –
TVA FR 74365501097 - NAF 6920Z





6LING

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

À l'associée unique de la société 6LING,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 6LING relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

▪ *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

▪ *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation.



6LING

Exercice clos le 31 décembre 2023

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

**Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



6LING

Exercice clos le 31 décembre 2023

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Elbeuf, le 24 juin 2024

Le commissaire aux comptes

Signé par Bénédicte BREANT DELIENS
Le 24/06/24

ID: tx_aBKSdLQbb51b

Signed with
Universign

COGEBBS ADEC EUROPE

Représentée par Bénédicte BREANT DELIENS

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	44 890	44 890		1 185
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 563	6 563		
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	51 453	51 453		1 185
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	5 710		5 710	18 082
Autres créances	3 049		3 049	1 831
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	49 356		49 356	7 056
Charges constatées d'avance (3)	3 000		3 000	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	61 115		61 115	26 969
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	112 568	51 453	61 115	28 153
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-400 481	-384 375
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-18 734	-16 107
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-369 215	-350 481
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	417 873	366 945
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 204	2 442
Dettes fiscales et sociales	6 252	3 014
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		6 234
TOTAL DETTES	430 330	378 635
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	61 115	28 153
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	430 330	378 635
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	16 408	17 220
Chiffre d'affaires net	16 408	17 220
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	103	
Autres produits	1	6
Total I	16 512	17 226
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	16 578	13 951
Impôts, taxes et versements assimilés	447	842
Salaires et traitements	11 361	
Charges sociales	4 746	707
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 185	16 918
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	1	1
Total II	34 318	32 418
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-17 806	-15 192
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	928	915
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	928	915
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-928	-915
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-18 734	-16 107

COGEBIS ADEC EUROPE
S.A.R.L. au capital de 468 000€
11 Rue d'Alsace - B.P.413
76504 ELBEUF SUR SEINE CEDEX
SIRET : 365 401 097 00064

Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	16 512	17 226
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	35 246	33 333
BENEFICE OU PERTE	-18 734	-16 107
(a) Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) Dont produits concernant les entités liées (4) Dont intérêts concernant les entités liées	COGEBS ADEC EUROPE S.A.R.L. au capital de 468 000€ 11 Rue d'Alsace - B.P.413 76504 ELBEUF SUR SEINE CEDEX SIRET : 365 501 037 00064	

Règles et méthodes comptables

SASU 6LING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 61 115 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 18 734 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 27/02/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

COGEBES ADEC EUROPE

S.A.R.L. au capital de 168 000€
11 Rue d'Alsace - B.P. 413
76504 ELBEUF SUR SEINE CEDEX
SIRET : 365 501 097 00064

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

COGEB S ADEC EUROPE

S.A.R.L au capital de 468 000€
11 Rue d'Alsace – B.P.413
76504 ELBEUF SUR SEINE CEDEX
SIRET : 365 501 097 00064

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	44 890			44 890
Immobilisations corporelles	6 563			6 563
Immobilisations financières				
Total	51 453			51 453
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	43 705	1 185		44 890
Immobilisations corporelles	6 563			6 563
Immobilisations financières				
Total	50 269	1 185		51 453
ACTIF NET				

COGEBES ADEC EUROPE
 S.A.R.L au capital de 468 000€
 11 Rue d'Alsace - B.P.413
 76504 ELBEUF SUR SEINE CEDEX
 SIRET : 365 501 097 00064

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 11 759 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	5 710	5 710	
Autres	3 049	3 049	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 000	3 000	
Total	11 759	11 759	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Dettes

COGEB S ADEC EUROPE
 S.A.R.L au capital de 468 000€
 11 Rue d'Alsace – B.P.413
 76504 ELBEUF SUR SEINE CEDEX
 SIRET : 365 501 097 00064

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 430 330 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 204	6 204		
Dettes fiscales et sociales	6 252	6 252		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	417 873	417 873		
Produits constatés d'avance				
Total	430 330	430 330		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés

COGEBIS ADEC EUROPE

S.A.R.L au capital de 168 000€

11 Rue d'Alsace - B.P.413

76504 ELBEUF SUR SEINE CEDEX

SIRET : 365 501 097 00064

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	281
Fournisseurs Honoraires non parvenu	2 114
Dettes provis. pr congés à payer	508
Charges sociales s/congés à payer	205
FPC et TA à payer	15
Total	3 122

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Maintenance facturée d'avance	3 000		
Total	3 000		

COGEBS ADEC EUROPE
 S.A.R.L au capital de 468 000€
 11 Rue d'Alsace – B.P.413
 76504 ELBEUF SUR SEINE CEDEX
 SIRET : 365 501 097 00064

